

Ce vendredi 18 mai, le Tribunal de commerce de Rennes a retenu les offres de reprise du groupe Doux déposées par le groupement LDC, Almunajem, [TERRENA SERVICES](#) / T : 02.40.98.90.00, la Société des volailles de Plouray, Yer Breizh et Saria. La Région Bretagne va devenir actionnaire de Yer Breizh, nouvelle entreprise qui regroupera les acteurs de la filière amont. Une nouvelle usine, toujours à Châteaulin, est en projet pour cibler les nouveaux marchés du poulet frais en France.